



ACERMI

RAPPORT D'ACTIVITE

2016

pour la
des

Association
CERTification
Matériaux
Isolants

ASSOCIATION DÉCLARÉE
Loi du 1er juillet 1901

ORGANISME CERTIFICATEUR DÉCLARÉ
Loi 94-442 du 3 juin 1994

www.acermi.com



Sommaire

Chiffres clés	2
Évolutions	3
Surveillance	5
Faits marquants	7

En couverture :
Panel d'isolants certifiés.

Chiffres clés

L'ACTIVITE
DE CERTIFICATION
ACERMI EN 2016
SE TRADUIT
PAR LES DONNEES
SUIVANTES

816

certificats valides en 2016
En 2015, 749 certificats valides.

125

**entreprises titulaires de certificats
en 2016 (distributeurs inclus)
dont 39 entreprises situées à l'étranger**
En 2015, 118 entreprises titulaires dont 39 à l'étranger.

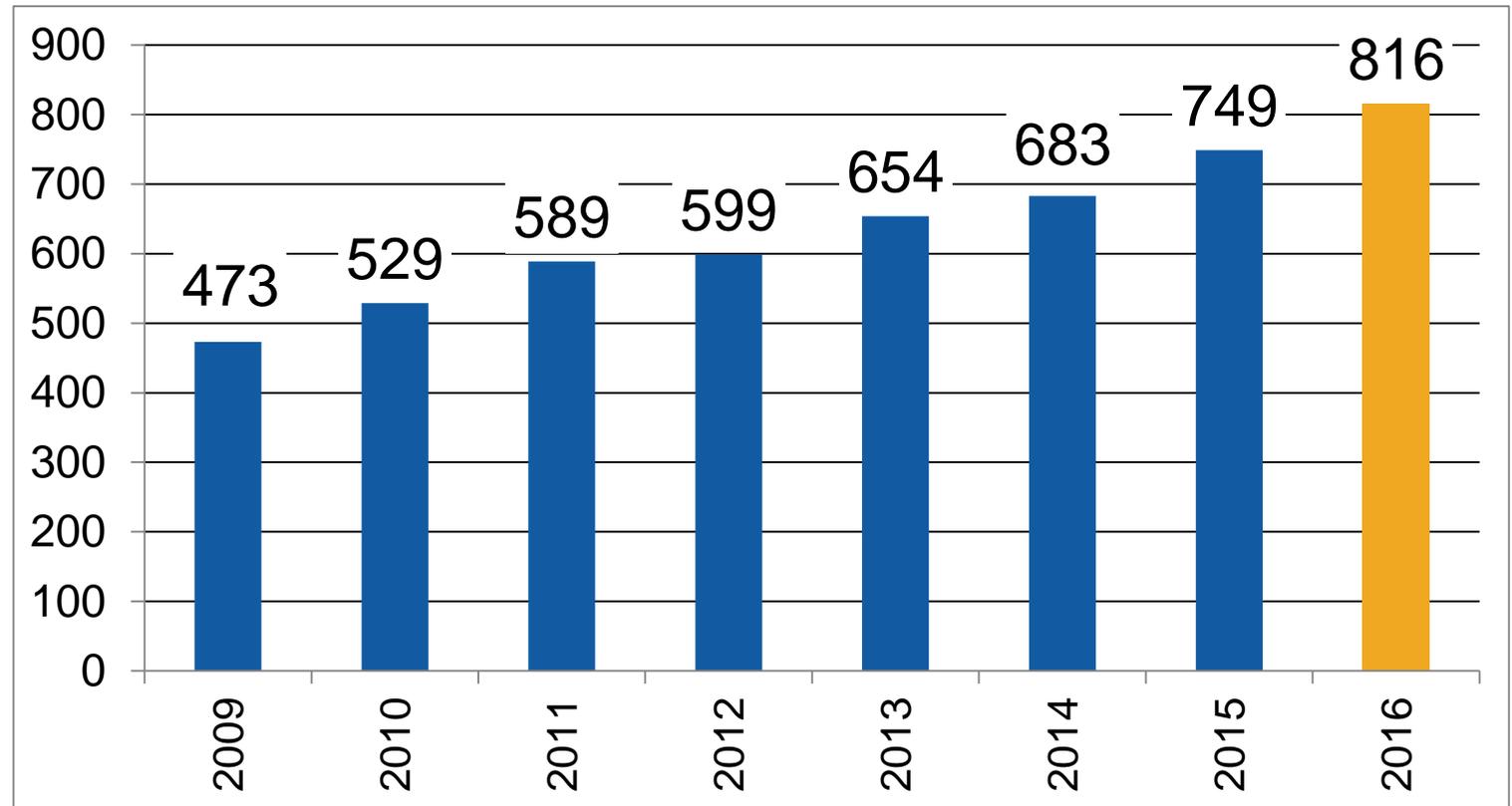
138

**usines fabriquant des produits certifiés
en 2016 dont 62 situées à l'étranger**
En 2015, 144 usines dont 64 à l'étranger.

Évolution

EVOLUTION DU NOMBRE DE CERTIFICATS

Comparés à ceux de l'année précédente (2015), ces chiffres traduisent une augmentation de l'activité sous l'angle du nombre d'usines concernées et du nombre de certificats.

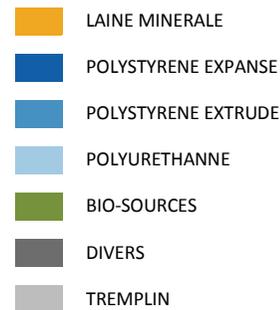
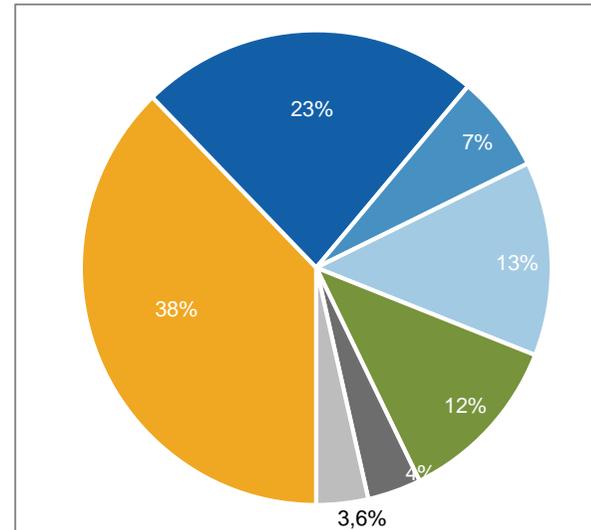


Évolution

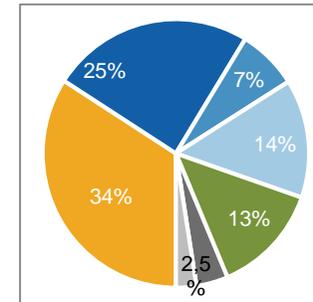
EVOLUTION DE LA REPARTITION DU NOMBRE DE CERTIFICATS

Cette évolution traduit une diversification des produits certifiés et une ouverture à de nouveaux produits. Le référentiel tremplin permet de diversifier la certification sur de nouvelles familles de produits et de répondre aux besoins des industriels.

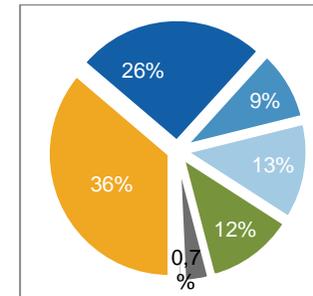
REPARTITION 2016



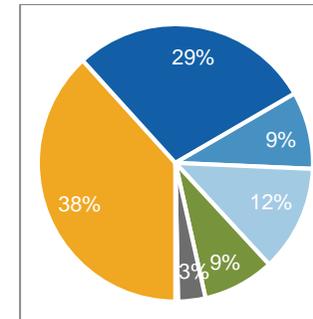
2015



2014



2013



Surveillance

CERTIFICATS RETIRES EN 2016* SUITE A SANCTION LORS DE LA SURVEILLANCE DU PRODUIT

À la demande du fabricant	10
Suite à un défaut de paiement	0
Suite à une liquidation judiciaire	0

REMARQUES

Usines retirées à la demande du fabricant	12 (dont 9 à l'étranger)
Dossiers de demande d'admission à la certification déclarés non-conformes par rapport aux demandes initiales.	0
Non-conformités thermiques prononcées et établies sur les bases des tests thermiques de 2015 (essais 2016 en cours de finalisation).	8

(*) *audit supplémentaire, retrait, suspension*
(**) *marquage CE lié au RPC sans certification Acermi*

Le bilan de l'activité de surveillance 2016 fait apparaître les données suivantes :

		2012	2013	2014	2015	2016
USINES FABRIQUANT DES PRODUITS CERTIFIES		125	149	141	144	138
AUDITS DE VERIFICATION (audit de suivi)		243	267	294 <i>et 38 audits CE(**)</i>	291 <i>et 39 audits CE</i>	290 <i>et 37 audits CE</i>
AUDITS D'INSTRUCTION		45	41	55	48	19
SANCTIONS PRONONCEES	Audits supplémentaires	5	10	21	19	9
	Avertissement avec mise en demeure	9	5		1	3
	Suspension de certificat	3				8
	Retrait de certificat	2			0	1

Surveillance

CLASSEMENT DES SANCTIONS* PAR FAMILLE D'ISOLANTS CONCERNEE

(*) audit supplémentaire,
retrait, suspension

Familles	2012	2013	2014	2015	2016
LAINES MINÉRALES (MW)	3	4	2	6	3
POLYSTYRÈNE EXPANSE (EPS)	7	2	12	10	2
POLYURETHANE (PUR /PIR)	2	1	3	5	2
POLYSTYRÈNE EXTRUDE (XPS)	1	2	1		1
VERRE CELLULAIRE (CG)				2	1
LIEGE EXPANSE (ICB)			1		
FIBRES DE BOIS (WF)	2	1	1	2	3
LAINES DE BOIS (WW)					
BIOSOURCES	1		1		1
TREMPIN				2	1

Faits marquants

QUATRE COMITES DE COORDINATION

A - PREPARATION DU COMITE DE CERTIFICATION

- Revue de tous les dossiers présentés en comité de certification
- Information sur les extensions ne nécessitant pas une présentation en comité de certification
- Revue des études en vue de leur présentation en comité de certification
- Révisions de référentiels et cahiers techniques

B - QUALITE

- Revue du plan d'actions qualité 2016 (suite aux Assemblées Générales, Conseil d'Administration et audits croisés, audits COFRAC et Comité de concertation)
- Points sur les plannings d'audits : mesure du délai d'envoi des rapports
- Mesure du délai de réalisation des essais et du délai d'écriture des rapports
- Renouvellement de l'accréditation COFRAC

C - FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR

- Harmonisation des pratiques LNE-CSTB
- Répartition des nouveaux clients entre le LNE et le CSTB
- Réunion des auditeurs CSTB/LNE pour échanges d'information
- Référentiels tremplin : définition des programmes d'essais initiaux
- Création d'une feuille de calcul unique pour les produits en vrac
- Création d'un fichier liste des familles validées en Tremplin
- Relance du GT usage

D - COORDINATION DES LABORATOIRES

- Harmonisation de la présentation des certificats ouate de cellulose
- Règle de calcul pour la cohésion des laines de laitier projeté
- Round robin sur le soufflage des laines minérales en vrac
- Round robin sur des essais de conductivité thermique

Faits marquants



QUATRE COMITES DE CERTIFICATION

- 43 dossiers présentés pour avis
- Approbation des programmes d'essais de nouveaux produits selon le référentiel TREMPIN
- Révisions de référentiels et cahiers techniques



COMITE DE CONCERTATION

- Planifié pour le 21 février 2017



EVOLUTION DU CHAMP D'APPLICATION D'ACERMI

- Référentiel tremplin avec validation des programmes d'essais pour : coffres de volets roulants,



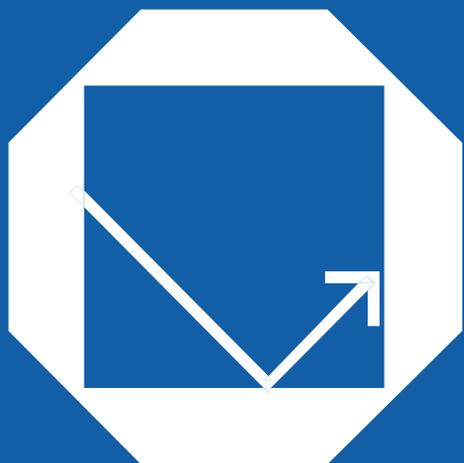
COMMUNICATION

- 3 newsletters
- Mise en ligne du rapport d'activité 2015
- Création de bannières ACERMI et d'un kit de communication pour les entreprises
- Film pédagogique « Le parcours d'un isolant certifié » version française et anglaise
- Intervention d'Acermi lors des rencontres de la CAPEB (25-27 juin 2015)



CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Evolution du classement EUROCLASSE F
- Mise en cohérence des certificats ACERMI avec les DOP des titulaires



ACERMI

La certification de qualité ACERMI est délivrée par l'Association pour la CERTification des Matériaux Isolants, association loi de 1901, réunissant le CSTB et le LNE. Elle permet à l'ensemble des professionnels du domaine, d'avoir des certitudes quant aux performances des isolants qu'elle a certifiés, au terme d'essais, contrôles et audits. Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.acermi.com